

Réf: Dossier N° : 48263

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRE FROID SERVICES & TECHNOLOGIES » en abrégé «IFST »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI MAIRIE, ALLANT VERS
SOLEIL, 22BP787ABJ22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE FROID SERVICES & TECHNOLOGIES » en abrégé «IFST ».

Objet: travaux de froid et climatisation, électricité et plomberie bâtiment, entretien frigorifique et divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI MAIRIE, ALLANT VERS SOLEIL, 22BP787ABJ22

GERANT: Monsieur KOUADIO KOUAME ERIC.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09770 du 11/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9130 du 11/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

